

RÈGLEMENT

DESCRIPTIF DE L'ÉPREUVE

Relais de 2 fois 7,2 km sur un circuit en boucle sur terrains variés (goudron, terre, chemins blancs, bord du canal).

Balises de tous les kilomètres.

Passage du témoin de relais dans la zone prévue à cet effet, ce témoin doit franchir la ligne d'arrivée avec le deuxième coureur.

PARTICIPANTS

Course ouverte à tous, licenciés ou non, **nés avant 2005**.

Les équipes féminines, masculines ou mixtes sont possibles.

INSCRIPTIONS

(Aucune inscription le dimanche 11 octobre)

Par courrier, avant le 30 Septembre, accompagné du règlement par chèque de **16 €** par équipe à l'ordre de : *la Pomme en fête*. A l'adresse suivante :

Relais de la Pomme - BP 90015 - 17139 . DOMPIERRE SUR MER

En ligne :

<https://www.tiptiptop.top/39/inscription-en-ligne-relais-de-la-pomme.html>

Sur la Fête de la Pomme, **18 €** le samedi 10 octobre de 14h30 à 18 h, si le nombre d'équipes n'est pas atteint.

Possibilité de consulter la liste des inscrits sur le site

www.fetedelapomme.org onglet **relais**

RETRAIT DES DOSSARDS ET TÉMOINS DE RELAIS

Samedi 10 octobre de 14h30 à 18h.

Dimanche 11 octobre de 7h30 à 8h45.

DÉPART

Départ et arrivée : gare routière du collège

SAS

Afin de fluidifier le passage du témoin, le temps estimatif de course du premier coureur est demandé, pour mise en place de sas lors du départ des premiers relayeurs.

RAVITAILLEMENT

A mi-parcours et à l'arrivée.

SÉCURITÉ

Balises du parcours. Secouristes de l' Association Départementale de la Protection Civile le long du circuit, médecin à l'arrivée. Les accompagnateurs en vélo sont interdits.

ASSURANCES

Les organisateurs sont couverts par une police d'assurance souscrite auprès de la compagnie AXA. Il incombe aux participants non licenciés FFA de s'assurer personnellement

DROIT A L'IMAGE

L'organisation, les partenaires et les médias sont autorisés à utiliser les images fixes et audiovisuelles sur lesquelles apparaissent les concurrents sur tous les supports et pour la durée la plus longue prévue par la loi.

RÉCOMPENSES

Un lot et des beignets remis à tous les arrivants.

A l'arrivée, tirage au sort de lots divers.

Résultats et récompenses, à partir de 12h00.

Coupes ou Trophées aux :

- 3 premiers scratch
- 3 premières équipes masculines
- 3 premières équipes féminines
- 3 premières équipes mixtes
- équipe la plus âgée
- équipe la plus jeune
- première équipe de DOMPIERRE
- au club ou entreprise le plus représenté
- au meilleur dégustement.

ENVIRONNEMENT

Le parcours emprunte un site naturel protégé, par conséquent, tout concurrent veillera à ne laisser aucune trace de son passage (emballages de ravitaillement usagés, gobelets, ...)

CLASSEMENT

Tout concurrent devra porter la puce fournie par l'organisation. Toute puce non restituée à l'arrivée sera facturée 15 €.

ENFANTS

Conformément à la réglementation, des animations (sans chronométrage ni classement établi sur la vitesse) sont organisées à partir de 11h pour les catégories Ecoles d'Athlétisme et Poussin
Des courses sont organisées pour les catégories Benjamin et Minime.
L'inscription est obligatoire et gratuite.

IMPORTANT

Tout engagement est personnel. Aucun transfert d'inscription n'est autorisé pour quelque motif que ce soit. Toute personne rétrocédant son dossard à une tierce personne, sera reconnue responsable en cas d'accident survenu ou provoqué par cette dernière durant l'épreuve. Toute personne disposant d'un dossard acquis en infraction avec le présent règlement pourra être disqualifiée. Le dossard devra être entièrement lisible lors de la course. L'organisation décline toute responsabilité en cas d'accident face à ce type de situation.